

COMMUNE DE LANOUAILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026Nombre de conseillers :

en exercice : 15
présents : 15
votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars

Le Conseil Municipal de la Commune de Lanouaille
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie
sous la présidence de M. Jean-Christophe BOULANGER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

PRESENTS :

BOULANGER Jean-Christophe
POUQUET Alain
MERILLOU Stéphane
CUBERTAFON Jean-Pierre
COMBROUX Philippe
DELAGE Jacques
FOREST Guy
COUSTY Thibault
formant la majorité des membres en exercice.

PERETTI Martine
POLTORAK Jacqueline
GAY Françoise
MAILLER Nathalie
PEYRAMAURE Yvette
FEURPRIER Céline
BARJOU Eva

Election des adjoints

Vu l'article L 2122-4 et L.2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales,
Les adjoints sont élus, parmi les membres du Conseil municipal, au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Le vote a lieu au scrutin secret
Considérant que le Conseil municipal a créé 4 postes d'adjoints,
Si après 2 tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est élu,

Vu l'unique liste présentée par Alain POUQUET,
Considérant que la liste est complète,

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 15
- Nuls : 0
- Blancs : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Les adjoints suivants sont proclamés élus :

- 1^{er} adjoint : Alain POUQUET
- 2^{ème} adjoint : Martine PERETTI
- 3^{ème} adjoint : Stéphane MERILLOU
- 4^{ème} adjoint : Jacqueline POLTORAK

Le Maire,
Jean-Christophe BOULANGER



Le secrétaire de séance,